

DEMANDES D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 7 juin 2017, à compter de 18 h 30,
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,
101, promenade Centrepointe

Dossier n^{os} : D08-01-17/B-00128 et D08-01-17/B-00129
Propriétaire(s) : 2531814 Ontario Inc.
Emplacement : 877, 879, (881, 883), avenue Alpine
Quartier : 7 - Bay
Description officielle : lots 371 et 372, plan enr. 348
Zonage : R2G[1564]
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DES DEMANDES :

Le bien-fonds de la propriétaire comprend deux lots complets d'un Plan de lotissement. La propriétaire souhaite lotir le bien-fonds en quatre parcelles distinctes en vue d'établir des titres fonciers distincts pour chaque unité de la maison jumelée située sur le lot nord (lot 372) et de la maison jumelée située sur le lot sud (lot 371). Les demandes indiquent que les deux maisons jumelées sont en cours de construction.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, la propriétaire nécessite l'autorisation du Comité en vue de cessions. La propriété est représentée par les parties 1 à 4 du plan 4R préliminaire joint aux demandes. Les parcelles séparées sont décrites ci-après :

Demande	Façade	Profondeur	Superficie	Parties	Adresse municipale
B-00128	7,64 m	30,5 m	233 m ²	2	(879), av. Alpine une unité (qui sera disjointe)
	7,60 m	30,5 m	231,8 m ²	1	(877), av. Alpine une unité (qui sera conservée)
B-00129	7,64 m	30,49 m	231,7 m ²	4	(883), av. Alpine une unité (qui sera disjointe)
	7,6 m	30,49 m	232,9 m ²	3	(881), av. Alpine une unité (qui sera conservée)

LES DEMANDES indiquent que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.